

Propositions pour une politique de la ville renouvelée

issues du séminaire national ESS & Politique de la ville du 25/01/2023 et des travaux du RTES - 6 avril 2023

Politique de la Ville & ESS



Comment renforcer la place de l'ESS dans les quartiers politique de la ville ?

Depuis plusieurs années, avec le soutien de l'**Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)**, en partenariat avec le **Réseau National des Centres Ressources Politique de la Ville (RNCRPV)** et la mobilisation de nombreux partenaires, le RTES s'attache à faire connaître les initiatives et mettre en évidence leurs conditions de développement.

Ce travail a donné lieu à **plusieurs publications**, une journée de formation croisée ESS & Politique de la ville et un séminaire national "Politique de la Ville & ESS : vers de nouvelles alliances" avec plusieurs **propositions formulées** par **280 participant.e.s.**

INSCRIRE L'ESS DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE AU NIVEAU NATIONAL ET LOCAL

- Entre les Ministères et dans les documents cadres**
- Au sein des Agences de l'Etat, notamment ANCT et ANRU, avec une ingénierie dédiée au niveau national et local**
- Dans les contrats locaux, en y intégrant une feuille de route ESS opérationnelle, à partir d'un diagnostic initial associant les acteurs de l'ESS. La feuille de route serait copilotée par l'Etat, les collectivités et les acteurs de l'ESS**

En pratique :

La signature d'une **convention d'objectifs pour les quartiers prioritaires en 2013** entre le **ministre délégué chargé de l'ESS et de la consommation** et le **ministre délégué à la ville** a contribué à renforcer la visibilité de l'ESS dans les quartiers

Toulouse Métropole a **inscrit l'ESS dans son contrat de ville** et plus spécifiquement dans le programme "Quartier productif" : parmi les 9 opérations du programme Quartier productif de Toulouse Métropole, 3 d'entre elles relèvent de l'ESS : le tiers-lieu géré par les Imaginations Fertiles, le "Façonneur d'Innovations Locales" (FIL) dans le quartier Bellefontaine ; le projet d'urbanisme transitoire sur la dalle Abbal à la Reynerie ("collectif Abbal") ; le projet travaillé par l'incubateur d'innovation sociale Première Brique sur les rez-de-chaussée à Empalot. Ces 3 opérations consistent à **soutenir l'implantation et le fonctionnement de lieux "Totem de l'ESS" en quartier politique de la ville** afin de soutenir l'entrepreneuriat collectif, développer des activités économiques de proximité et accompagner l'implantation d'activités productives et de services.

Le **Grand Narbonne** est engagé dans l'expérimentation des Quartiers productifs et labellisé Cité de l'emploi. A ce titre, à la suite du travail de diagnostic (financé par l'ANCT), **une feuille de route a été établie intégrant, entre autres, 2 projets ESS** : une recyclerie chantier d'insertion avec l'ambition d'aider des personnes éloignées de l'emploi à intégrer l'atelier ; un restaurant pédagogique d'insertion pour permettre à des personnes éloignées de l'emploi de se former et/ou de tester leur projet entrepreneurial au sein d'un plateau technique dédié (cuisine pédagogique et restaurant d'application).

FAVORISER L'ACCULTURATION RÉCIPROQUE ENTRE POLITIQUE DE LA VILLE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET ESS

- En organisant des formations croisées entre services Politique de la Ville et ESS au sein d'une collectivité et de l'Etat, entre acteurs et services,...
- En favorisant la création d'espaces d'échanges, de dialogue, informels ou formels
- En développant une ingénierie d'accompagnement adaptée et croisée, par exemple les Fabriques à initiatives qui détectent les besoins sociaux non satisfaits d'un territoire, mobilisent les acteurs pertinents pour inventer collectivement des solutions et identifier des opportunités de marché pouvant relever d'une entreprise sociale, étudient la faisabilité de la solution et sa pertinence pour le territoire, identifient le porteur de projet et l'accompagnent dans le lancement de l'activité

En pratique :

Dans le cadre de son partenariat avec l'ANCT, le RTES a développé un **bouquet de ressources Politique de la ville & ESS**, organise des **temps de sensibilisation Politique de la ville & ESS** et propose une **journée de formation croisée ESS et Politique de la ville**. Co-construite en partenariat avec une collectivité, la CRESS et les Centres Ressources Politique de la Ville (CRPV) du territoire (Ressources et Territoires et Villes et Territoires), cette journée de formation croisée expérimentée à Toulouse en décembre 2022, est l'occasion de travailler autour des synergies à favoriser pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux des quartiers politique de la ville en lien avec l'ESS. Le RTES propose un programme type autour de paroles croisées d'élu.e.s présentant la façon dont les politiques de l'ESS et de la ville se complètent et s'articulent, des visites apprenantes de lieux emblématiques de l'ESS installés en quartiers politique de la ville, un débat mouvant pour déconstruire les idées reçues, des ateliers sur le cadre d'intervention de la politique de la ville, les différents modèles économiques des initiatives d'ESS et les conditions de réussite des projets ESS en quartiers politique de la ville. Cette rencontre a pour objectif d'être déclinée dans d'autres territoires en 2023 et 2024, en lien avec les CRESS et les CRPV.

A **Saint-Etienne Métropole**, des formations développées avec l'ARADEL ont permis aux responsables de services de **s'acculturer** aux politiques et missions des différents services, **s'outiller** et **co-construire le volet emploi et développement économique du contrat de ville**.

A **Plaine Commune**, chaque mois, un **comité de sélection transversal** évalue des projets ESS qui répondent à l'AAP. Participent à ce comité de sélection les services ESS, les services Politique de la ville, etc. Occasion de partager les regards et enjeux des différentes politiques publiques du territoire.

ADAPTER LES MODALITÉS DE FINANCEMENTS POUR FAVORISER L'ÉMERGENCE ET LA PÉRENNISATION D'INITIATIVES SOLIDAIRES

- ➔ **En soutenant l'emploi associatif et le projet de l'association (et pas simplement des actions)**
- ➔ **En privilégiant les financements pluriannuels, avec possible réorientation**
- ➔ **En favorisant la coopération entre acteurs, au travers par exemple de conventions multi-acteurs, ou en encourageant les réponses collectives aux appels à projets**
- ➔ **En facilitant l'accès aux financements de droit commun (selon secteurs d'activité, relevant du développement économique ou de l'ESS...) et l'hybridation des financements pour les projets implantés en quartiers politique de la ville et pour les projets financés par les crédits spécifiques politique de la ville**
- ➔ **En favorisant la coconstruction de l'évaluation des projets (méthode, par exemple coûts évités, critères partagés,..)**



Et pourquoi pas des budgets 100% gérés à l'échelle d'un quartier, associant acteurs et habitants ?

En pratique :

A **Rennes Métropole**, un comité de pilotage annuel co-présidé par le Préfet et les élus rennais permet d'acter les grandes orientations avec les différents signataires et financeurs du contrat de ville, dont le Conseil Régional et le Conseil Départemental. Il est complété par un comité opérationnel semestriel propice à une analyse concertée de certains points, par exemple la **mobilisation du droit commun** de chacun des financeurs. Un comité des financeurs, auquel participe le Conseil départemental se réunit 3 fois par an pour retenir les actions proposées par les opérateurs en leur affectant les **co-financements** nécessaires.

Dans les **Hauts-de-France**, le dialogue Etat/Conseil Régional autour de la Politique de la ville permet une mobilisation des directions de la Région (développement économique, formation, lycées, vie associative...). L'IREV, centre de ressources Politique de la ville sous forme de GIP, anime ce partenariat et propose aux professionnels des temps de qualification. Au niveau intercommunal, le **Conseil Régional est pleinement intégré dans le pilotage de la Politique de la ville** et participe à l'instruction des dossiers du Contrat de ville au même titre que les services de l'Etat et de l'intercommunalité. Cette position lui **permet de mobiliser ses crédits de droit commun ou ses crédits spécifiques de la Politique de la ville**.

Depuis les années 80, le **Québec** développe des politiques publiques qui reconnaissent les contextes endogènes des communautés : telle la **revitalisation urbaine intégrée** (RUI). La RUI est définie ainsi : *« Les démarches de revitalisation intégrée sont inclusives, territorialisées, globales, intersectorielles, participatives, pérennes et professionnelles. Elles se concrétisent dans des projets globaux de développement sur un territoire déterminé. L'objectif est l'amélioration de la qualité de vie des citoyen.ne.s à partir de la dynamique locale, en travaillant de manière concertée entre partenaires intersectoriels et multi-réseaux et en s'appuyant sur la participation des citoyens à toutes les étapes du processus. »*. Au quartier du Vieux-Gatineau, le comité d'orientation de la démarche de RUI, l'instance pivot qui favorise une gestion collective de la démarche, est constitué du Comité vie de quartier, de l'Association des gens d'affaires et professionnels, du Centre intégré de santé et des services sociaux, de la Ville de Gatineau et de la Maison de quartier. La RUI du Vieux-Gatineau s'organise autour de 3 chantiers, **chaque chantier, porté par des citoyen.ne.s, commerçants, structures est interdépendant des autres**. Un inter-chantier permet la mise en commun des travaux. La mobilisation citoyenne est un axe très important de la RUI, des consultations publiques sont organisées très régulièrement et tout est fait pour faciliter la participation des citoyen.ne.s (service de baby-sitting gratuit, navettes gratuites, buffet convivial). [*Plus d'informations en cliquant ici*](#)

INTÉGRER LA QUESTION DU FONCIER AU CONTRAT DE VILLE

- En réalisant un diagnostic sur le foncier disponible**
- En mobilisant dès l'amont les structures de l'ESS dans le cadre d'opérations d'aménagement urbain, et leur réserver du foncier**
- En incitant à la mutualisation d'espaces**
- En s'appuyant sur des foncières solidaires**
- En mobilisant et incitant les bailleurs à soutenir l'ESS**

En pratique :

Dans le cadre du **projet de renouvellement urbain** du quartier Maurepas-Gailleul, Territoires Rennes, l'aménageur de la **métropole de Rennes**, en lien avec Rennes Métropole, a décidé de développer un **projet d'urbanisme transitoire** dans les locaux de l'ancienne Poste, avant sa totale démolition, de 2021 à mi 2023. L'occupation d'un lieu vacant et connu de tous par le projet du "Timbre de Maurepas" se donnait comme objectifs de créer du lien social entre les habitant.e.s, de faire émerger et partager les compétences des habitant.e.s et de faciliter la création d'emploi sur le quartier. Territoires Rennes n'ayant pas de moyens humains pour construire et animer le projet, **l'aménageur a fait appel à TAg 35**, structure d'accompagnement de porteurs de projets collectifs d'économie sociale et solidaire et d'innovation sociale en Ile-et-Vilaine. Ensemble, ils ont identifié les cibles du projet et défini un appel à manifestation d'intérêt. Les occupants, toutes des structures de l'ESS, ne payent que les charges en contrepartie de temps pour faire vivre le lieu, participer aux travaux d'adaptation du local et organiser des temps ouverts sur le quartier. Le parcours foncier des occupants du Timbre de Maurepas a été anticipé, le projet urbain prévoit des ateliers pour les artisans et chaque occupant sera relogé sur le quartier ou sur un autre.

Au sein du quartier en renouveau Chêne des Anglais à **Nantes**, deux résidences du **bailleur social** Vilogia comprennent un local en rez-de-chaussée. Vilogia s'est rapproché des Ecosolies afin de vérifier l'opportunité de créer une activité d'économie sociale et solidaire dans l'espace polyvalent d'environ 100 m² entièrement refait à neuf. Afin d'identifier les différents besoins des habitant.e.s du quartier et installer une **dynamique de coconstruction** au plus tôt, Les Ecosolies et Vilogia ont organisé des réunions. A partir de ce premier diagnostic, et avec la participation des habitant.e.s et des acteurs du quartier, Les Ecosolies s'appuient sur son dispositif de soutien à l'émergence d'entreprises sociales, La Fabrique à initiatives.

INTÉGRER L'ENJEU DE L'ÉCONOMIE INFORMELLE DANS LES CONTRATS DE VILLE

- ➔ En inscrivant l'enjeu des pratiques informelles et de leur formalisation via l'écosystème de l'ESS dans la future contractualisation de la politique de la ville et dans les opérations de renouvellement urbain
- ➔ En soutenant les démarches de diagnostics territoriaux et de recherches-actions sur les pratiques informelles
- ➔ En s'appuyant sur les bailleurs sociaux et l'ANRU pour favoriser l'implantation d'espaces dédiés (laboratoires culinaires, mobilier urbain de ventes dans l'espace public, boutiques éphémères, etc.)



Et pourquoi pas une future Fabrique prospective “Accompagner la transition des pratiques informelles vers l'entrepreneuriat collectif” ?

Pour aller plus loin :

L'éco des quartiers 2023, *“Économies de subsistance Quels leviers pour l'action publique ?”*, RNCRPV, mars 2023

“Economie informelle & ESS, enjeux et leviers d'action des collectivités locales”, collection RepèrESS, RTES, avril 2023

En pratique :

La **Ville de Mamoudzou** a signé en 2020 une démarche de **renouvellement urbain** avec l'ANRU et ses partenaires et a développé en parallèle une stratégie de développement endogène pour inclure la population dans le développement économique du quartier de Kaweni. Un des 3 axes visés par le projet est le **passage de l'économie informelle à l'économie formelle en favorisant le développement des circuits courts par l'ESS**. Sur cet axe, un premier travail de diagnostic a été mené pour déterminer 3 filières prioritaires : filière restauration rapide, filière agricole et filière sport. Sur la filière restauration rapide l'objectif est d'accompagner les vendeuses de rue de Kaweni qui vendent des repas à la population et aux scolaires (accompagnement à l'immatriculation, programme de professionnalisation développé avec la CRESS et les CEMEA).. Un travail a été mené sur la **structuration du groupement des vendeuses** : création des statuts d'une association et lancement d'un AMI pour porter le projet de production et portage de repas au bénéfice de familles malnutries via une structure d'insertion par l'activité économique. En parallèle, **3 points de vente ont été créés dans l'espace public** via la création de mobiliers urbains adaptés aux besoins.

[Plus d'informations en cliquant ici](#)

Dans le cadre du PIA Ville durable et solidaire de l'ANRU, **Stains** et **Plaine Commune** ont monté un partenariat de **recherche-action** avec l'Université Paris 8, le laboratoire LAVUE et l'ARESS autour de la mécanique de rue sur 2 quartiers de Stains. Plusieurs mois d'observation, des questionnaires et une trentaine d'entretiens ont permis de déconstruire un ensemble de stéréotypes et de penser des solutions non plus de très court-terme pour interdire, mais **des mesures de moyen et long termes**. Les plaintes sur les nuisances de la mécanique de rue sont nombreuses mais l'enquête a permis de mettre en évidence le fait que dans les 2 quartiers, 60% des familles ont recours à la mécanique de rue, preuve que la mécanique de rue répond à une demande sociale de réparation de véhicule à moindre coût. Travaillées avec une cinquantaine de mécanicien.ne.s de rue, des préconisations ressortent de la recherche-action : travailler sur les acquis de l'expérience et sur l'assainissement des situations administratives de certains et réfléchir au développement d'un garage solidaire sous forme coopérative ou de micro ateliers coopératifs avec un axe formation et insertion. Plusieurs projets sont en cours de développement notamment à Stains et Saint-Denis.

Le ministère de la ville, via l'ANCT, soutient l'**Adie** au titre du Partenariat national qui accompagne à la formalisation des activités plus de 300 entrepreneurs informels (dont 40% en QPV) dans 10 territoires Quartiers productifs et 7 autres villes au national. Dans ce cadre, l'Adie a élaboré et développé une méthodologie pour former ses conseillers et favoriser la détection des informels.

AIDER AU DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES ÉCONOMIQUES SOLIDAIRES INSCRITES EN PARTIE DANS LE QUARTIER

-  En intégrant les enjeux de structuration de filières économiques dans la future contractualisation de la politique de la ville : financement d'études de faisabilité et d'études des flux, soutien d'ateliers de coopération pour la structuration de filières, diagnostic des compétences et identification des métiers de demain et des débouchés potentiels pour les habitant.e.s du quartier en lien avec des structures de la formation et de l'insertion
-  En s'appuyant sur les bailleurs sociaux et l'ANRU pour favoriser l'implantation d'espaces dédiés : lieux d'incubation, locaux partagés, lieux de production, lieux de transformation, etc
-  En mobilisant la commande publique pour favoriser la structuration de filières économiques à l'échelle des quartiers
-  En s'appuyant sur les habitant.e.s et leurs savoir-faire

En pratique :

VRAC - Vers un Réseau d'Achat Commun, créé en 2013, propose aux habitant.e.s de quartiers prioritaires des produits de qualité (bio et/ou locaux) à des prix raisonnables, grâce au groupement de commandes, à la réduction des coûts intermédiaires (circuits-courts) et superflus (limitation des emballages) et **l'implication des habitant.e.s** dans le reconditionnement et la distribution des produits. Dans chaque quartier, les groupements d'achats s'appuient sur différents partenaires : collectivités territoriales, **bailleurs sociaux**, centres sociaux, associations.

A **Dijon**, pour favoriser l'accès aux légumes bios et à une alimentation saine dans les quartiers, l'association d'éducation populaire la Fontaine d'Ouche a développé une **activité de maraîchage collectif** au sein d'une micro-ferme urbaine et d'un Potager Collectif. Les légumes produits collectivement alimentent une partie du **restaurant associatif et des Ateliers de Rue** (avec chaque jour, un atelier cuisine afin de partager un goûter, une soupe chaude pendant l'hiver ou un repas).

Nantes Métropole a mobilisé l'outil **Fabrique à Initiative** porté par les Ecosolies afin d'identifier la pertinence de la création d'une activité de gestion de biodéchets sur le QPV du Grand Belle-vue. La collectivité a financé une étude d'opportunité avec une double entrée : mobilisation des acteurs et évaluation des volumes de bio déchets disponibles. Le projet **Réflex** est né, il soutient l'émergence de la filière de l'ESS de compostage local et de l'antigaspiage du Grand Bellevue. Les parties prenantes de la filière sont Environnements Solidaires / La Petite Ferme Urbaine, Compostri, Compost in situ.

Les Régies de quartier de **Plaine Commune** portent une filière de valorisation des cagettes en bois. Démarré en 2007 par les différentes régies de quartier de Plaine Commune, dans le cadre d'un marché public de collecte des cagettes sur les marchés, l'idée d'une filière complète intégrant collecte, transformation et valorisation des cagettes a peu à peu émergé. Alors que seulement 30 % des cagettes sont recyclées, les porteurs de projets ont développé une machine broyeuse, réduisant le matériau en fin copeau pouvant servir à la fois au paillage des espaces verts et comme ressource de matière sèche pour du compostage. La collecte est réalisée auprès des commerçants des marchés de Saint-Denis, La Courneuve et Aubervilliers par des salariés en insertion des Régies de quartiers.

Table Ronde

QUELLES PROPOSITIONS POUR DES QUARTIERS RÉSILIENTS & SOLIDAIRES ?

DES FINANCEMENTS
SUR LE **LONG TERME** (CPO)
avec des conventions
pluri acteurs et des
critères de **COOPÉRATION**



PLURIANNUALITÉ
DES FINANCEMENTS
(durée du CONTRAT DE VILLE)
avec possible réorientation



**INTÉRÊT
GÉNÉRAL!**

CRÉER DES ESPACES DE
DIALOGUE / ÉCHANGE
POUR APPRENDRE À TRAVAILLER
À **PLUSIEURS**
[DIAGNOSTIC → PROJET]

**BUDGETS À
L'ÉCHELLE D'UN QUARTIER
100% MAÎTRISÉS**

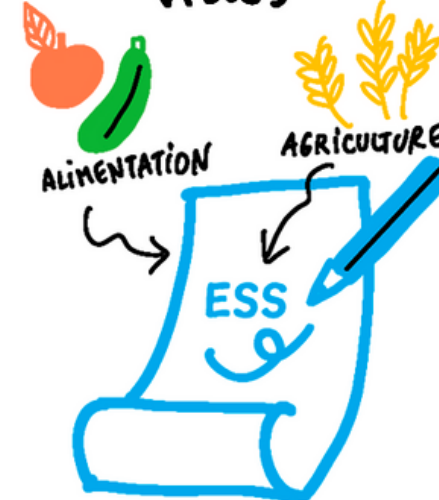


ET ASSOCIER
LES
USAGERS

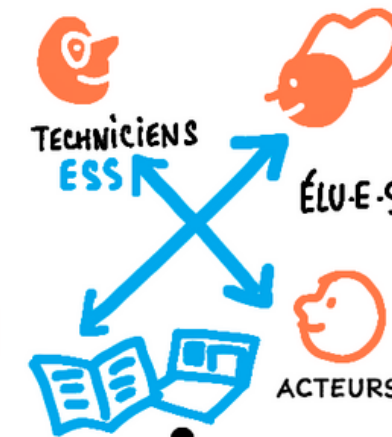
VALORISER LE MÉTIER
D'AGENT de développement
local, PARTIR DU
BESOIN-TERRAIN



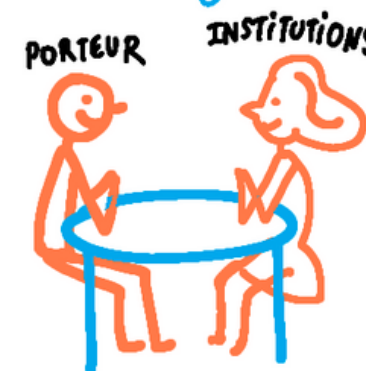
**CONTRATS DE
VILLES**



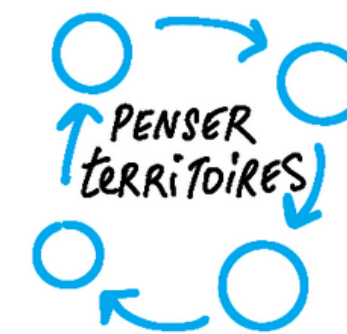
**FORMATIONS
CROISÉES**



**ESPACES de
RENCONTRES**
dating



**COORDINATION
ADMINISTRATIVE**



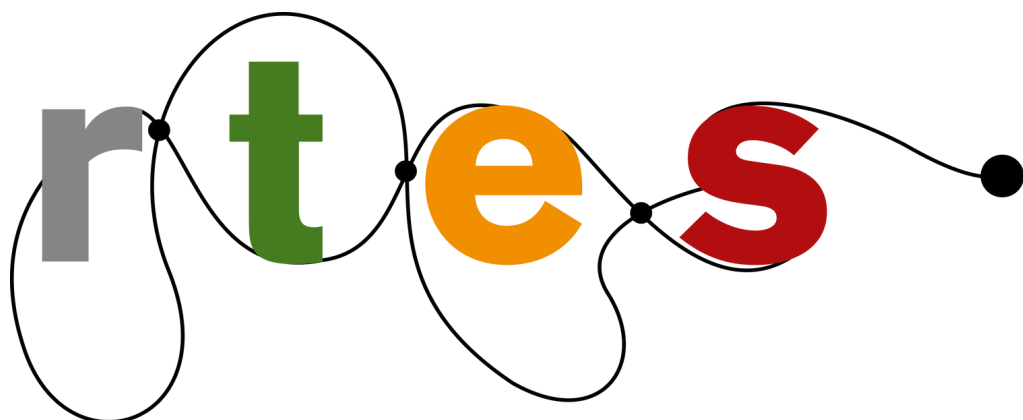
**MODALITÉS de
FINANCEMENT
pluriels**

**FAIRE
ENSEMBLE**

IDENTIFIER LE(S)
DOSSIERS PORTEURS
DE **MOBILISATION
TRANSVERSALE**



**FONCIER
SOLIDAIRE**



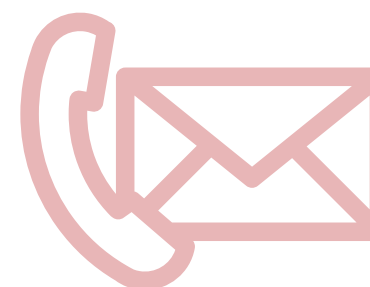
Réseau des collectivités **Territoriales** pour une **Économie Solidaire**

Régions, départements, intercommunalités, communes... Près de 190 collectivités françaises engagées dans une démarche de soutien à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) rejoignent le RTES autour d'une conviction :

l'ESS est une économie en capacité d'apporter des réponses aux besoins sociaux, économiques et environnementaux des territoires.

Le RTES agit pour :

- Promouvoir les initiatives des territoires, à travers ses publications (lettre électronique, lettre papier trimestrielle...), son site internet, l'organisation de rencontres...,
- Valoriser auprès des institutions la richesse des actions menées,
- Favoriser le transfert de bonnes pratiques, à travers des journées d'échanges et de débats, la mise en place de formations...,
- Rechercher les conditions d'amélioration des politiques mises en œuvre.



Anne-Laure FEDERICI

déléguée générale du RTES

alfederici@rtes.fr - 03 20 97 17 97